

La maison de bateliers "Zur Treib"

Autor(en): **Zeller, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La Maison des bateliers « Zur Treib »

Melchtal: Comment échangerons-nous les nouvelles
Sans éveiller le soupçon des tyrans?

Stauffacher: Retrouvons-nous à Brunnen, ou au « Treib »,
Où accostent les bateaux des marchands...

(*G. Tell*, Acte I, Scène 4)

Les fondateurs de la Confédération auraient donc connu la Maison des bateliers, et choisi le vénérable bâtiment pour leurs rencontres clandestines? Ou n'est-ce là qu'une invention poétique de Schiller? En tout cas, pour qui a passé devant le « Treib » (comme on l'appelle officiellement dans le pays), il est évident que ce bel édifice, dans son aspect actuel, pourrait malaisément dater du treizième ou du quatorzième siècle.



Tel devait apparaître, il y a une centaine d'années, le célèbre refuge du «Treib» au bord du lac des Quatre-Cantons: un bâtiment aux boiseries peintes mais déjà usées par l'âge. Le soutènement de pierres plongeant dans l'eau était dangereusement incliné et la poutraison vermoulue.

Malheureusement, on a beau fouiller les vieux textes, l'histoire est avare de renseignements, et ce fut une consolation d'entendre l'archiviste cantonal de l'Etat d'Uri lui-même nous dire: « Je n'en sais pas plus que vous sur cette maison! » Ce qu'on peut glaner à son sujet n'est cependant pas insignifiant, comme le lecteur pourra en juger.

Au temps des Ligues

La première mention de la maison du «Treib» se trouve dans un acte de 1365. On y parle déjà du môle protecteur qui a toujours joué un grand rôle dans la navigation sur le lac d'Uri. L'endroit était à la fois un abri pour les bateliers en détresse et pour des réfugiés politiques. On lit, dans l'opuscule de M. Eugène Probst, l'architecte désintéressé dont il sera question plus loin, les précisions suivantes: « La maison devait être plus ancienne encore, car il est question, dans un document de 1284, d'une chapelle consacrée à l'archange Michel et appartenant à la paroisse d'Altdorf; on peut admettre avec certitude qu'on y accédait par Treib, seul lieu de débarquement praticable entre le lac d'Uri et la baie de Gersau. »

Il faut avoir assisté en ces lieux à une tempête de fœhn, pour mesurer la valeur de cet abri naturel. Au-delà du promontoire, les flots font rage et projettent d'énormes lames écumantes; ici, en revanche, l'eau est à peine agitée d'un léger clapotis. Il est tout à fait plausible que, dès les temps les plus reculés, les barques chargées d'hommes et de bétail venaient s'y mettre en sûreté. Le toponyme vient probablement de ce que qu'on pouvait tirer (« treiben ») bêtes et gens dans ce coin privilégié.



Depuis la rénovation de 1903, les moellons qui soutiennent la Maison des bateliers ont magnifiquement résisté aux forces naturelles. Il n'en est pas de même de toutes les parties de l'édifice. C'est un maître d'école zuricois, parmi nos plus fidèles collaborateurs, qui attirera notre attention sur la nécessité d'une intervention de l'Ecu d'or.

Et comme on attendait là que les vents fussent apaisés pour pouvoir continuer sa « route », il est vraisemblable que le « Treib » a été de bonne heure une maison de refuge, sinon une véritable auberge.

Un document de 1482 mentionne une maison de bois comme « refuge pour les navigateurs ». La communauté de Seelisberg avait la charge d'en entretenir la jetée protectrice. En compensation, elle avait droit à l'exploitation de la « forêt du Treib ». En 1903, quand la commune lança un appel de fonds pour la restauration de la Maison des bateliers, elle fit valoir que « depuis les plus anciens âges, le « Treib » est destiné à recueillir et abriter ceux qui doivent affronter les dangers et la malice des flots ».

Le bâtiment de 1658

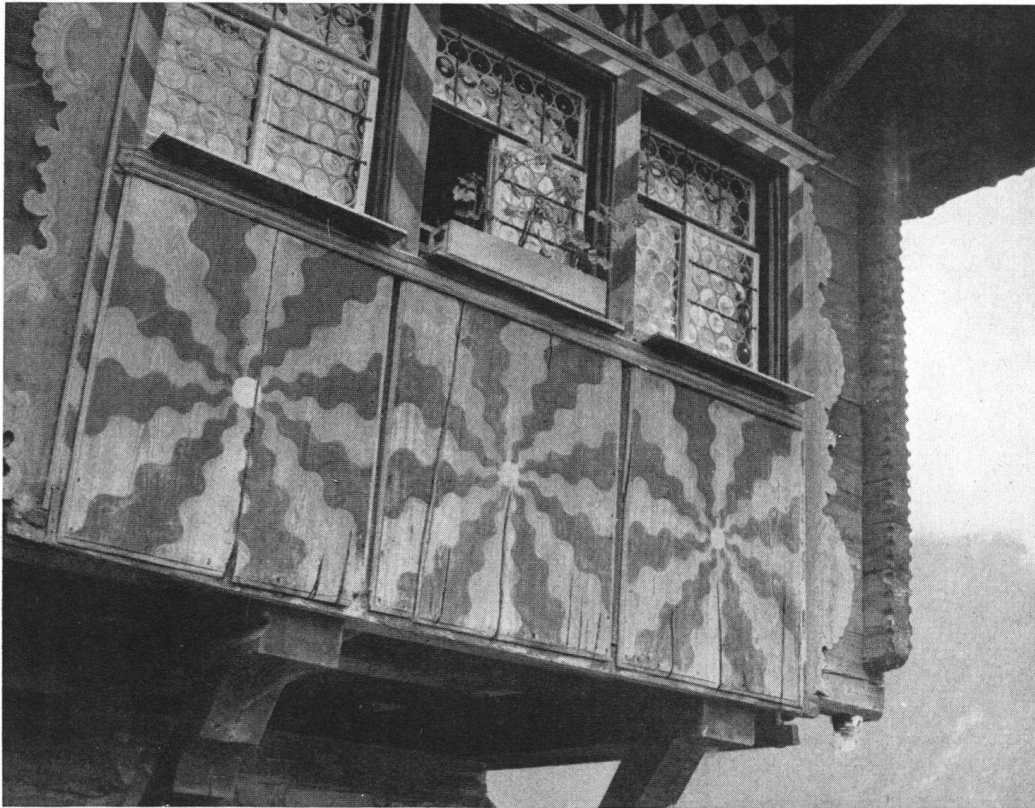
Il n'existe pas, à notre connaissance, de dessin de l'ancienne maison qui, au cours de l'hiver 1657/58, fut la proie des flammes. Quelle fut la cause de la catastrophe? Un rapport des autorités, daté du 4 mai suivant, et qui a été conservé dans les archives de Seelisberg, dit notamment: « Par la fatalité, ou par la négligence de ses habitants, la maison et tous ses meubles ont été réduits en cendres. » Toujours est-il que la collecte publique ne dut pas rapporter de bien fortes sommes, puisqu'on trouve dans les registres uranais la mention de deux Confédérés, un Schwytzois et un Lucernois, qui, pour prix de leur droit d'établissement, durent payer respectivement 480 et 500 livres en faveur de la maison « Treib ». La commune de Seelisberg venait, pour sa part, de consentir une grosse dépense pour l'église paroissiale.

On ne sait pas quelle fut, en définitive, le total des sommes réunies, mais il devait être fort coquet, et l'on imagine difficilement que la commune ait pu par ses seuls moyens édifier une maison aussi cossue. Les soubassements furent en partie construits sur pilotis, afin que les petits bateaux puissent s'y abriter; les plus grands avaient de toute façon la protection du môle, jusqu'au jour – c'était le 23 septembre 1687 entre 10 et 11 heures du matin – où une formidable tempête le détruisit. Cet événement nous est connu par la chronique du landammann de Nidwald, Lorenz Bünti, dont les Mémoires remontent à l'année 1668: « Le lac se déchaîna pendant une bonne heure comme la mer, causant partout des dégâts importants. Au « Treib », volets et fenêtres furent arrachés. Une table fut renversée. L'hôte fut jeté au sol par une lame. Le jardin fut ravagé; et la puissante jetée ne résista pas non plus. La porte de la cave céda, les tonneaux de vin se répandirent dans l'eau, les provisions de beurre et de fromage jonchèrent le sol... » Et le chroniqueur conclut: « De mémoire d'homme – ou d'archives –, il n'y a pas d'exemple de pareille catastrophe, excepté le tremblement de terre du 18 septembre 1601. »

Heurs et malheurs

A l'étage supérieur de la maison, on vous montre fièrement la « salle des séances ». A en croire l'instituteur du lieu, cette pièce boisée a vu, entre 1637 et 1767, soixante-douze séances des représentants des premiers cantons confédérés. Sous cette forme, le renseignement est peu vraisemblable. La salle est trop petite pour avoir abrité des réunions de cette importance. D'ailleurs, on ne trouve aucune mention de la Maison des bateliers dans les procès-verbaux de l'ancienne Confédération. Beaucoup plus plausible est la supposition de l'archiviste cantonal d'Uri: il ne pouvait s'agir de séances plénières, mais de réunions des représentants de quelques cantons, ou même de « séances de commissions », comme on dit aujourd'hui.

Il est de fait que le lieu se prêtait excellemment à de telles rencontres: d'Uri comme de Schwytz, d'Unterwald ou même de Lucerne, on y accédait facilement en bateau, et l'on s'y trouvait entre soi; la salle des délibérations a ses fenêtres côté montagne: l'approche d'un espion eût été aisément décelable.



On distingue aisément ici le mauvais état des volets flammés de noir et de jaune. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour y remédier!



A notre demande, l'aubergiste s'est risqué jusqu'à la paroi nord de la mansarde pour y desceller cette image de la Vierge. Elle se décomposait au grand air, tandis que les vers la rongeaient par l'intérieur. Le ciel aidant, cette peinture rustique sera peut-être sauvée.



*La grande salle lambrissée
du rez-de-chaussée.*

Au cours des ans, il semble que l'importance de la maison se soit accrue. Un document de 1714 montre tout ce que l'on exigeait de l'aubergiste du « Treib ». Droits de pacage, exploitation de la forêt, tout cela est précisé, mais surtout ses devoirs à l'égard des navigateurs. Les droits de passage sont soumis à des conditions précises, dont bénéficiaient avant tout les ressortissants de la commune: « Quand les montagnards veulent se rendre à Brunnen pour le service divin, ou transporter du pain, de la farine ou du sel, le tenancier doit mettre un bateau à leur disposition pour l'aller et le retour, gratuitement. » Ce cahier des charges du « Treib », dont l'original se trouve aux archives de Seelisberg, ne comprend pas moins de 27 articles.

Les graves événements de 1798 n'ont pas manqué d'étendre leur ombre sinistre sur la région. L'hôte de la Maison des bateliers était alors Johannes Huser, le vaillant ami du père capucin Paul Styger, lequel allait par monts et par vaux, crucifix en main et sabre au côté, pour exhorter le peuple à la sainte croisade contre les impies Français. Il écrivait: « Le 30 août à 3 heures du matin, nous atteignîmes le « Treib », où je savais être en sûreté. J'y retrouvai l'un de mes meilleurs amis, J. Huser, qui a été mis en prison à cause de moi par le gouvernement helvétique et condamné à une forte amende. On crut même qu'il paierait notre amitié de sa tête. Ce que cet homme loyal a fait et enduré pour moi et les bons Unterwaldiens ne pourra jamais être assez loué. Quand nous débarquâmes, lui-même n'était pas encore de retour; mais sa femme, aussi vaillante que lui, nous donna tout ce qu'il lui restait à manger; il y avait là des femmes et des enfants qui, à la suite des massacres de Stans, voulaient s'enfuir à Brunnen. »

Reconstruction

« La maison, au cours des siècles, a subi l'outrage des intempéries et de l'humidité. Les murs se sont couverts de salpêtre, et les boiseries ont été rongées par la moisissure. Après une expertise approfondie, nous devons constater à notre grand



La « salle des délibérations », au premier étage, où, selon la tradition, les représentants des petits cantons se sont réunis 72 fois pour discuter des affaires publiques.



Le magnifique poêle de la grande salle, en catelles d'un vert sombre, raconte l'Histoire sainte. On y cherche vainement une date. Mais un autre tout pareil, sis dans la maison du Grutli, est daté de 1601.

regret qu'une restauration est impossible. Nous n'avons pas le choix: si désolant que cela soit, il faut démolir complètement ce bâtiment vermoulu, et le reconstruire tel qu'il était. »

Ces lignes sont tirées de l'« appel au peuple uranais en faveur de la Maison des bateliers », lancé en avril 1903 par la commune de Seelisberg. Ce fut le début d'une discussion publique aussi longue que passionnée. En juillet 1902, le conseil de commune avait décidé sans opposition de démolir la maison et de la reconstruire en utilisant dans toute la mesure possible les matériaux encore bons. La question de la couverture financière était réglée de façon surprenante: « Aux frais, évalués à 39 000 fr., la commune contribuera pour 15 000 fr., en se réservant d'en demander une partie à l'Etat d'Uri. Pour le reste, soit 24 000 fr., M. Eugène Probst, architecte, s'en porte garant, faculté lui étant laissée d'organiser une collecte dans toute la Suisse à l'exception du canton d'Uri. Aucune subvention fédérale ne sera sollicitée. »

Voilà de quoi étonner: un jeune architecte prenant à sa charge la majeure partie des frais de construction, et devant organiser lui-même une collecte pour se dédommager! – Nous verrons plus loin ce qu'il en advint.

M. Probst, âgé aujourd'hui de 85 ans, devait se faire connaître plus tard comme président de l'association pour la conservation des châteaux suisses. Il est resté plein d'enthousiasme, quoique son « aventure du Treib » eût vraiment bien pu lui laisser de l'amertume. A l'époque, une commission d'éminents spécialistes des monuments historiques estima qu'une restauration était possible et qu'il n'était pas nécessaire de tout démolir. Une vive polémique se déclencha dans la presse. En décembre 1902, une feuille grisonne écrivait: « Le combat durera encore longtemps. Il ne faut pas s'en étonner, puisque les spécialistes eux-mêmes n'arrivent pas à se mettre d'accord! »

Quand l'opinion publique eut constaté qu'en effet les experts ne pouvaient s'entendre, les porte-monnaie entrouverts se refermèrent tout doucement. La collecte eut un résultat piteux, et l'architecte dut non seulement renoncer à ses honoraires, mais encore mettre 16 000 fr. de sa poche! En bons francs de ce temps-là, c'était une somme.

Le bâtiment actuel fut inauguré le 23 juin 1903. Les travaux avaient été exécutés en dix semaines. Toutes les pièces de remplacement avaient été préparées à Zurich. Tous les matériaux utilisables de l'ancien bâtiment avaient servi. Après l'achèvement du travail, des spécialistes vinrent et demandèrent avec stupéfaction pourquoi la rénovation n'était pas encore commencée... ce qui montre que l'opération était pleinement réussie.

L'Ecu d'or pour le « Treib »

Cinquante-cinq années se sont écoulées depuis ces événements. La Maison des bateliers est encore fière et solide. Pourtant, elle demande réparation en plus d'un point. Mais ce n'est pas tout. Un premier « chalet de week-end » se dresse dans la prairie toute proche; un grenier enlaidit le site. La Ligue du patrimoine national et la Ligue suisse pour la protection de la nature ont décidé de consacrer une somme de 30 000 fr. en faveur du « Treib ». Il s'agit d'une rénovation intérieure et extérieure. Les environs seront dégagés; une interdiction de bâtir protégera le beau paysage environnant. Bref, ce coin historique a besoin de l'aide de tous les amis du patrimoine national, au premier rang desquels figureront tous ceux qui ont le privilège de connaître l'idyllique Maison des bateliers. Elle a justement 300 ans cette année: l'occasion n'est-elle pas bonne?

W. Zeller

(adaptation française)